note d'
information du SIES

19.02
JANVIER

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

Parmi les bacheliers 2014 qui ont poursuivi des études supérieures, 64 % sont encore dans l'enseignement supérieur la troisième année après le baccalauréat. La licence est la formation qui accueille la moitié de ces étudiants. Elle profite d'une poursuite d'étude des étudiants de STS et surtout de DUT dont la formation arrive à son terme. Le taux de réussite en deux ans des étudiants en DUT est de 66 % et une très large majorité d'entre eux poursuivent leurs études notamment à l'université. Les étudiants de STS sont 62 % à obtenir leur diplôme mais leur poursuite d'étude au-delà du BTS est moins fréquente. Parmi les néo-techniciens supérieurs ayant arrêté leurs études, 72 % sont en emploi. Trois étudiants sur cinq se disent optimistes sur leur avenir professionnel. Près de la moitié des bacheliers 2014 encore en études supérieures envisage de travailler à l'étranger.

Les bacheliers 2014, entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils la troisième année ?

Une baisse d'effectif des formations diplômantes en deux ans au profit des formations à bac+3 et plus

A la rentrée 2016, soit la troisième année après avoir obtenu leur baccalauréat, les bacheliers de la session 2014 sont toujours 64 % à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur *(figure 1)*. Les autres bacheliers sont 5 % à suivre une formation de l'enseignement secondaire et 31 % à avoir arrêté leurs études, soit 10 points de plus qu'à la rentrée 2015. Les étudiants qui se retrouvent dans cette situation le sont pour plusieurs raisons : la principale est l'entrée dans le monde du travail (49 %), vient ensuite l'arrivée à terme de la formation qu'ils suivaient (29 %) et pour quelques-uns cet arrêt est lié à un sentiment de lassitude à poursuivre des études (23 %).

A la troisième rentrée scolaire après le baccalauréat, le nombre d'étudiants en formation diplômante en deux ans sont logiquement le plus en baisse et cela au profit des formations à bac+3 et plus. De 24 % de bacheliers en STS à la rentrée 2015, seuls 11 % sont toujours présents à la rentrée

FIGURE 1 - Situation des bacheliers 2014 à la rentrée 2016, soit deux ans après avoir obtenu leur baccalauréat (en %)

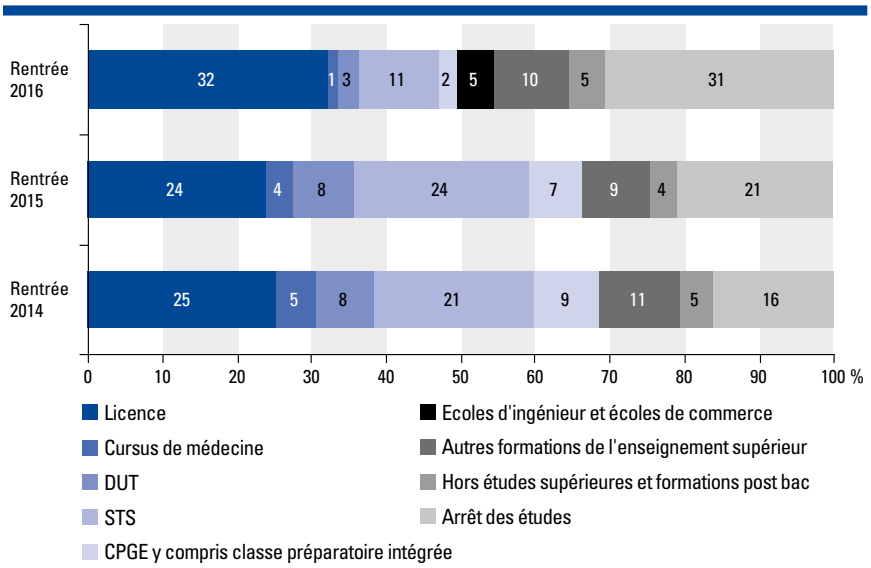

Lecture : A la rentrée 2016, 32 % des bacheliers 2014 sont en licence.
Champ : France hors Mayotte
Source : MESRI DGESIP/DGRI SIES, panel de bacheliers 2014

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

2016, de même pour les étudiants en DUT dont la part diminue de 5 points (3 % des bacheliers à la rentrée 2016). En revanche, la proportion d'inscrits en licence augmente de 8 points, 32 % des bacheliers étant dans un cursus universitaire hors PACES et faculté de médecine, soit la moitié de ceux étant encore dans l'enseignement supérieur. Les étudiants en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) sont également moins nombreux puisqu'une bonne partie d'entre eux poursuivent désormais en école d'ingénieurs ou de commerce.

72 % des diplômés de BTS qui ne poursuivent plus d'études sont en emploi

A la rentrée 2014, parmi les étudiants inscrits en section de technicien supérieur STS (21 % du total des bacheliers), 42 % d'entre eux étaient des bacheliers technologiques, 38 % des bacheliers professionnels et 20 % des bacheliers généraux. Deux ans plus tard, 62 % des néo-techniciens obtiennent leur diplôme (il est possible de l'obtenir en trois ans) soit un peu plus que lors du précédent panel des bacheliers 2008 (60 %). Les parcours varient fortement selon le profil scolaire des bacheliers, 82 % des bacheliers généraux et 66 % des bacheliers technologiques sont diplômés d'un BTS en deux ans contre seulement 45 % des bacheliers professionnels et ce malgré une légère progression par rapport aux résultats des bacheliers professionnels de 2008 (42 %) *(figure 2)*. Par ailleurs, les jeunes inscrits en alternance, qui majoritairement sont titulaires d'un baccalauréat professionnel (60 %), ont un taux de réussite de 62 %, ils réussissent légèrement moins bien que ceux qui sont passés par la voie scolaire (65 %), ceci pouvant être attribué à un effet de structure (caractéristiques des bacheliers dans chacune de ces voies).

Parmi les diplômés de BTS qui ont mis fin à leurs études (41 % des diplômés), une large majorité entre dans la vie active : 72 % sont en emploi au 1er mars 2017 et 23 % en recherchent un. Les jeunes diplômés qui travaillent sont 41 % à avoir un emploi stable (CDI, fonctionnaire…), 36 % un contrat à durée déterminée (CDD), contrat saisonnier ou travaille comme vacataire et enfin, 14 % d'entre eux sont intérimaires ou ont bénéficié d'une période de travail temporaire.

En parallèle, les étudiants de BTS sortis sans diplôme, à un moment ou un autre de ce cursus en deux ans, s'insèrent bien professionnellement : 69 % d'entre eux travaillent et parmi ceux-là 46 % bénéficient d'un emploi stable. Suivre un BTS en alternance offre plus d'opportunités pour être embauché, 74 % des non diplômés de BTS sont en emploi tandis que 68 % des non-diplômés scolaires sont dans cette situation.

Au 1er mars 2017, lorsque les étudiants de BTS décident de poursuivre leurs études après avoir obtenu leur diplôme (59 % des diplômés), la licence est la formation de prédilection puisque c'est la voie que choisissent 66 % d'entre eux : 37 % s'orientent vers une licence professionnelle, 14 % entrent en troisième année de licence générale alors

FIGURE 2 - Situation la troisième année des bacheliers 2014 inscrits en BTS après le baccalauréat (en %)

	Inscrits en STS au 31 octobre 2014				Mode de formation*	
	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels	Ensemble	En apprentissage	En scolaire
Ont eu leur BTS en 2 ans	**82**	**66**	**45**	**62**	**62**	**65**
Poursuivent leurs études	61	39	19	36	29	40
Arrêt des études	21	28	26	26	33	25
N'ont pas eu leur BTS	**18**	**34**	**55**	**38**	**38**	**35**
Sont toujours en BTS	7	19	21	17	12	17
Réorientation	7	7	8	7	4	7
Arrêt des études	4	8	26	14	22	11
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

* Les taux de réussite selon le mode de formation sont plus élevés puisqu'ils sont calculés sur 1 an et demi et ne prennent pas en compte les étudiants qui ont abandonné leurs études la première année entre octobre et mars (5,8 %).
Lecture : 62 % des bacheliers 2014 ont obtenu leur diplôme de BTS en deux ans.
Champ : France hors Mayotte
Source : MESRI DGESIP/DGRI SIES, panel de bacheliers 2014

FIGURE 3 - Situation la troisième année des bacheliers 2014 inscrits en DUT après le baccalauréat (en %)

	Inscrits en DUT au 31 octobre 2014			Mode de formation*	
	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble	En apprentissage	En scolaire
Ont eu leur DUT en 2 ans	**76**	**47**	**66**	**77**	**69**
Poursuivent leurs études	70	36	57	61	60
Arrêt des études	7	11	9	16	9
N'ont pas eu leur DUT	**24**	**53**	**34**	**23**	**31**
Sont toujours en DUT	10	20	13	15	13
Réorientation	13	25	18	9	15
Arrêt des études	2	7	4	0	3
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

* Les taux de réussite selon le mode de formation sont plus élevés puisqu'ils sont calculés sur 1 an et demi et ne prennent pas en compte les étudiants qui ont abandonné leurs études la première année entre octobre et mars (4,7 %).
Lecture : 66 % des bacheliers 2014 ont obtenu leur DUT en deux ans.
Remarque : l'effectif des bacheliers professionnels inscrits en DUT répondants la troisième année n'est pas significatif. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.
Champ : France hors Mayotte
Source : MESRI DGESIP/DGRI SIES, panel de bacheliers 2014

que 15 % intègrent une formation de licence en 1re ou 2e année. Les 34 % des diplômés de BTS qui ne poursuivent pas à l'université sont 5 % dans une école d'ingénieur ou de commerce et 9 % abandonnent en cours d'année la nouvelle formation qu'ils avaient entreprise. Enfin, les étudiants inscrits à la rentrée 2014 dans un BTS du secteur des services (65 % des étudiants en BTS) et qui obtiennent leur diplôme poursuivent plus souvent leurs études (57 %) que les lauréats formés dans une spécialité de la production (51 %).

Les diplômés de DUT poursuivent majoritairement à l'université

Les deux tiers des inscrits en diplôme universitaire technologique (DUT) à la rentrée 2014 obtiennent leur diplôme en deux ans *(figure 3)*. Ce taux de réussite masque des contrastes puisqu'il est nettement plus élevé pour les bacheliers généraux, bien plus présents en DUT (65 % des inscrits), que pour les bacheliers technologiques (35 %) : les taux de réussite sont respectivement 76 % et 47 %. Parmi les non-diplômés, une part conséquente des étudiants s'est réorientée en cours de formation (18 %), particulièrement ceux qui détiennent un baccalauréat technologique (25 %). Enfin, contrairement aux étudiants en BTS, les jeunes qui préparent leur DUT par la voie de l'apprentissage ont un taux de réussite en deux ans de 8 points supérieur à celui des étudiants en voie scolaire (77 % contre 69 %). L'arrêt des études est plus fréquent pour les étudiants en apprentissage : 16 % contre 9 % pour les diplômés hors apprentissage.

Au 1er mars 2017, 87 % des étudiants diplômés de DUT poursuivent leurs études. Tout comme les diplômés de STS qui continuent à étudier, ils choisissent en majorité l'université (65 %) : 28 % choisissent de suivre une licence professionnelle et 28 % s'inscrivent en troisième année de licence générale, les 9 % restants sont en première ou deuxième année de licence. De plus, une part non négligeable des titulaires d'un DUT qui poursuivent leurs études intègrent une grande école (15 %), 12 % dans une école d'ingénieur et 3 % de commerce. Les étudiants inscrits en spécialité des services plus nombreux (59 %) réussissent mieux que les étudiants en production (respectivement 69 % et 63 %) mais quelle que soit la spécialité, les diplômés sont autant à prolonger leurs études (87 %).

Quatre étudiants sur dix inscrits en licence atteignent leur troisième année de formation en deux ans

A la rentrée 2016 soit à la troisième rentrée après l'obtention de leur baccalauréat, seuls 39 % des étudiants qui étaient en première année de licence à la rentrée 2014 sont inscrits en troisième année de formation *(figure 4)*. Les autres étudiants sont 19 % à être encore en L2, 7 % toujours en L1 soit dans une nouvelle spécialité ou après plusieurs redoublements, 22 % se sont réorientés et 13 % ne poursuivent plus d'études. Les caractéristiques des futurs étudiants au moment de passer leur baccalauréat jouent un rôle dans leur réussite des étudiants en licence : meilleure est la mention au baccalauréat, plus l'étudiant a de chances de passer à l'année supérieure. Les étudiants entrés en licence sans mention sont très significativement ceux qui ont le plus de difficultés : trois ans plus tard 19 % arrêtent leurs études quand respectivement 8 %, 4 % et 2 % sont dans cette situation avec une mention assez bien, bien ou très bien. De même, il existe un grand écart entre les étudiants « à l'heure » qui sont 9 % à quitter l'enseignement supérieur et les étudiants « en retard » qui représentent 25 %. Les deux constats statistiques sont liés, puisqu'un peu plus de la moitié des étudiants sans mention sont des étudiants en retard d'au moins un an.

La série du baccalauréat est aussi un facteur de disparité entre les étudiants de licence. A la rentrée 2014, les bacheliers généraux représentaient une large majorité des étudiants en licence (78 %), seuls 13 % étaient des bacheliers technologiques et 9 % des étudiants étaient issus d'une filière professionnelle. Les bacheliers généraux sont un peu moins de la moitié à atteindre la troisième année de licence contre 11 % des bacheliers technologiques. Les bacheliers technologiques sont nombreux à avoir arrêté leurs études, tandis que 40 % choisissent la réorientation dans une autre formation et 34 % sont toujours à l'université.

FIGURE 4 - Parcours des bacheliers du panel 2014 inscrits en licence après leur bac en 2014 (en %)

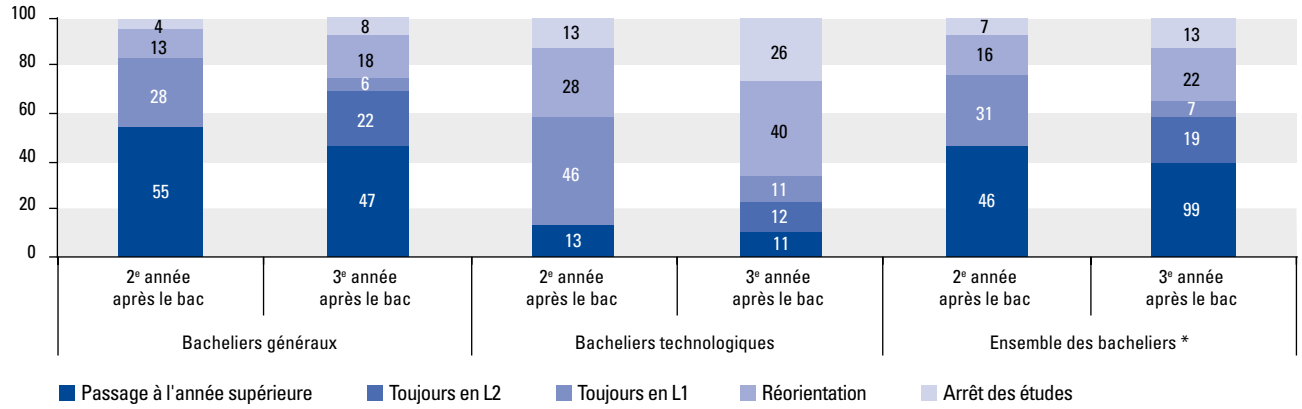

* Les bacheliers professionnels inscrits en licence sont très peu représentés parmi les répondants du panel. Les indicateurs de poursuite de ces étudiants à l'université sont considérés comme non significatifs. Cependant, ils sont comptabilisés dans l'ensemble des étudiants inscrits en licence à la rentrée 2014.

Lecture : En 3e année, 47 % des bacheliers généraux inscrits dans une licence à la rentrée 2014 sont en licence 3 ou licence professionnelle.

Champ : France hors Mayotte

Source : MESRI DGESIP/DGRI SIES, panel de bacheliers 2014

FIGURE 5 - Parcours des bacheliers du panel 2014 inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles après leur bac en 2014 (en %)

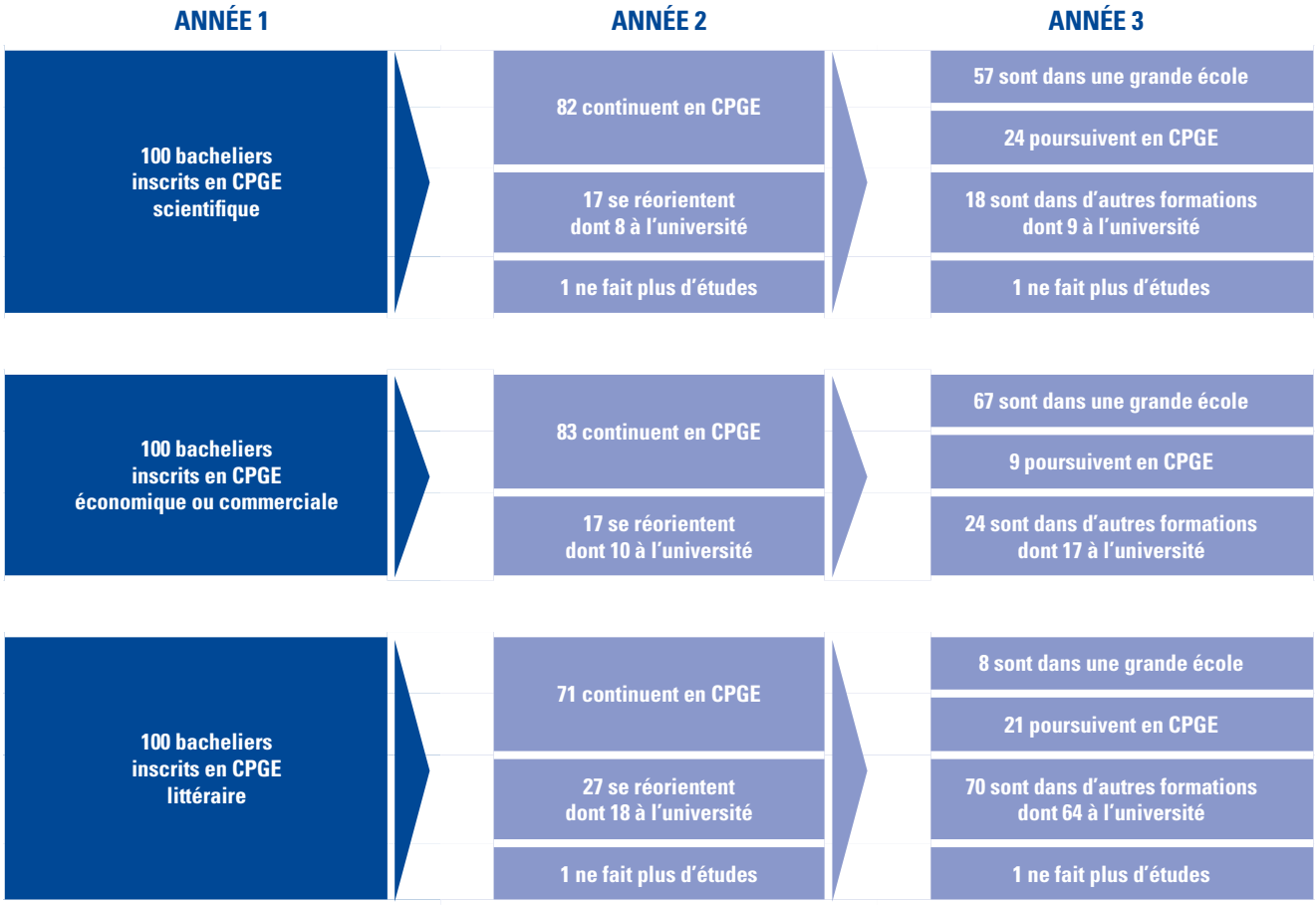

Note de lecture : Lecture : En 3e année, 57 % des bacheliers inscrits dans une CPGE scientifique poursuivent dans une grande école.
Champ : France hors Mayotte.
Source : MESRI DGESIP/DGRI SIES, panel de bacheliers 2014

Sept étudiants sur dix d'une CPGE économique intègrent une grande école en deux ans

Le parcours des bacheliers admis en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), dont près de neuf sur dix ont obtenu leur baccalauréat avec mention et 92 % issus d'une filière générale, se traduit généralement par l'intégration dans une grande école. Plus de la moitié des élèves en classe préparatoire scientifique ont intégré une grande école en deux ans et un quart d'entre eux ont refait une année supplémentaire *(figure 5)*. 67 % des élèves d'une classe économique sont reçus dans une école de management après 2 ans, les redoublements sont rares (9 %). La situation des élèves en spécialité littéraire est particulière puisque peu d'étudiants obtiennent une place dans les écoles auxquelles ces classes préparent. Au bout de deux ans, deux tiers de ces étudiants rejoignent l'université. Moins d'1 % des bacheliers admis en CPGE ont quitté l'enseignement supérieur.

Près d'un étudiant sur deux effectue un stage

Les stages prennent de l'importance au fil des années passées dans l'enseignement supérieur. Toutes filières et tous niveaux confondus, 53 % des étudiants ont déclaré avoir effectué un stage pendant l'année 2016-2017 *(figure 6)*. Les étudiants en DUT, en cursus de médecine, dans une grande école ou qui suivent des études dans « une autre formation » de l'enseignement

FIGURE 6 - Stages effectués au cours de l'année 2016-2017 selon la formation suivie (en %)

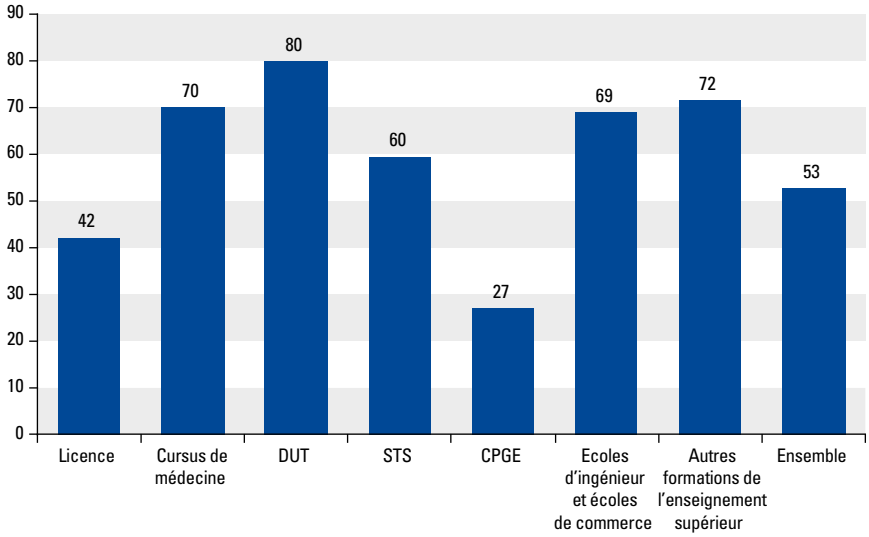

Lecture : Au cours de l'année 2016-2017, 53 % des bacheliers 2014 ont effectué un stage.
Champ : France hors Mayotte.
Source : MESRI DGESIP/DGRI SIES, panel de bacheliers 2014

FIGURE 7 - Niveau souhaité de poursuite d'étude pour les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur au 1er mars 2017 (en %)

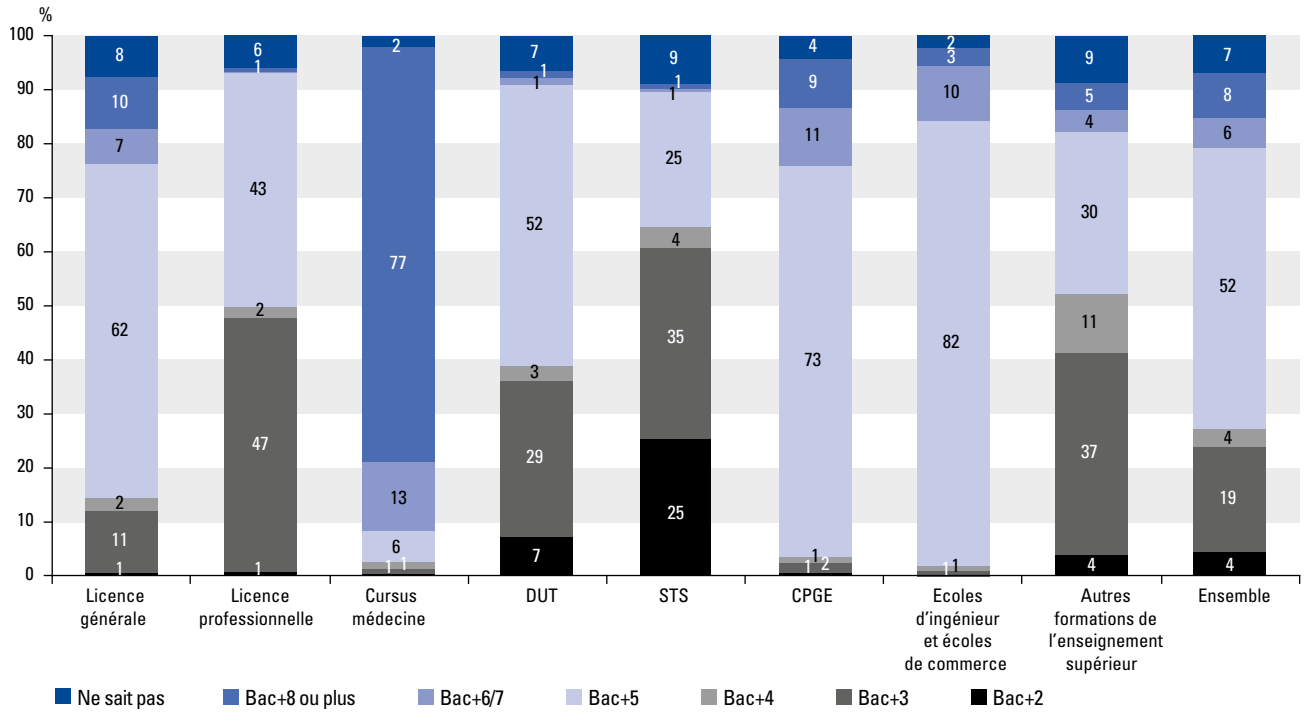

Lecture : Au 1er mars 2017, 52 % des étudiants envisagent de poursuivre jusqu'à un niveau de bac + 5
Champ : France hors Mayotte
Source : MESRI DGESIP/DGRI SIES, panel de bacheliers 2014

supérieur sont les plus susceptibles de réaliser un stage (respectivement 80 %, 70 %, 69 % et 72 %). En licence, il faut attendre la troisième année de formation pour que plus de la moitié des étudiants accomplissent un stage (56 % contre 16 % en licence 1 et 31 % en licence 2). Parmi les étudiants qui ont effectué un stage, près d'un étudiant sur deux l'a réalisé dans une entreprise privée (53 %).

Les trois grandes modalités permettant d'obtenir un stage ont un poids à peu près équivalent. S'appuyer sur son établissement de formation est le moyen légèrement le plus utilisé pour trouver un stage (35 %). La candidature spontanée vient en seconde position (28 %). Mais le recours aux relations, que ce soit familiales (14 %) ou autres (15 %) est une voie également privilégiée. Pour les étudiants en STS, la candidature spontanée est la modalité principale (39 %). En école d'ingénieur ou de commerce, les relations jouent un rôle majeur (42 %).

La moitié des étudiants envisagent de poursuivre jusqu'au bac+5

Trois ans après avoir obtenu leur baccalauréat, la moitié des étudiants toujours en étude envisagent de poursuivre jusqu'au bac+5, en particulier les étudiants d'école d'ingénieur ou de commerce (82 %) *(figure 7)*. Les aspirations des étudiants d'une formation diplômante en trois ans diffèrent qu'ils soient en licence générale ou professionnelle. La finalité d'une licence professionnelle étant l'emploi, 47 % de ces étudiants pensent s'arrêter après avoir obtenu leur diplôme contre 11 % des étudiants en licence générale. Les étudiants en licence générale se destinent en majorité à poursuivre jusqu'au master (62 %) quand c'est le cas pour 43 % des étudiants en licence professionnelle. Pousser jusqu'à un doctorat est dans l'ambition d'un étudiant sur 12 encore dans l'enseignement supérieur la troisième année.

Concernant leur avenir professionnel, 59 % des étudiants interrogés se disent optimistes. Les étudiants de licence (27 %) et de STS (24 %) sont les plus inquiets en comparaison des étudiants en école d'ingénieur ou de commerce (8 %). L'écart peut tenir à la fois à la formation suivie et au degré de réussite, à ce stade, dans les études. Enfin, 46 % des étudiants expriment une

FIGURE 8 - Services mis à disposition des étudiants par les établissements de formation (en %)

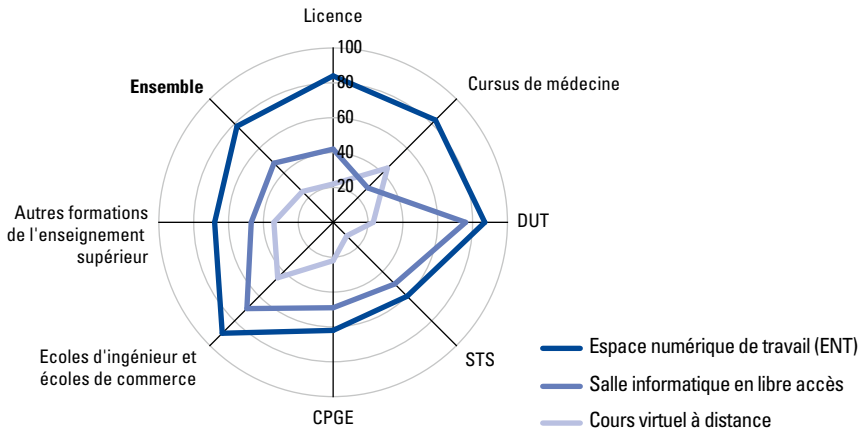

Lecture : En 2016-2017, 79 % des bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur ont utilisé un espace numérique de travail mis à disposition par leur établissement.
Champ : France hors Mayotte
Source : MESRI DGESIP/DGRI SIES, panel de bacheliers 2014

envie d'aller travailler à l'étranger dont 19 % très certainement. A part pour les études en médecine, ce désir est fréquent dans toutes les formations : il est compris entre 40 et 50 % pour les étudiants en licence, en IUT et en STS. Quant aux étudiants en école d'ingénieur ou de commerce, ils sont 65 % à exprimer une telle envie.

Huit étudiants sur dix déclarent utiliser leur espace numérique de travail (ENT)

De plus en plus, les établissements de formation mettent à disposition des étudiants plusieurs services dans le but d'améliorer la vie étudiante. L'espace numérique de travail (ENT) est une plateforme accessible par l'étudiant à tout moment et peu importe le lieu où il se trouve tant qu'une connexion internet est disponible. Ce bureau virtuel a pour objectif de leur proposer le partage et la communication de ressources (cours, support vidéo…) et d'enrichir leurs outils de travail et de gestion (calendrier des cours, réservation de salles…). Une large majorité des étudiants déclarent faire usage de l'ENT (78 %) notamment pour ceux qui sont dans une grande école ou à l'université (y compris IUT et faculté de médecine) *(figure 8)*.

Ce service qui s'est beaucoup développé dans les universités s'étend aussi au sein des établissements de l'enseignement secondaire. Les étudiants en CPGE et en STS dont la formation est en lycée sont environ 60 % à l'utiliser.

D'autres services sont offerts aux étudiants : les salles informatiques en libre d'accès sont très fréquentées par les étudiants des grandes écoles et à l'IUT (respectivement 70 % et 76 %). Enfin, bien que globalement peu proposés, 25 % des étudiants bénéficient de cours virtuels à distance et ce pourcentage atteint environ 45 % pour ceux qui suivent un cursus de médecine ou sont dans une grande école.

Les étudiants en licence et en STS ont un peu plus de mal à s'intéresser aux matières étudiées que les étudiants des autres formations

Les étudiants en licence et en BTS sont ceux qui se réjouissent le moins du contenu de leurs études (respectivement 86 % et 84 %) et de l'adéquation du contenu de leur formation à sa description (respectivement 79 % et 75 %) Les évaluations et le suivi et l'encadrement de la formation posent des problèmes aux étudiants à l'université (licence et faculté de médecine).

A propos des matières étudiées, environ 12 % des étudiants en licence et en STS éprouvent des difficultés à s'y intéresser, ce qui est peu le cas des étudiants en cursus de médecine ou qui suivent des études dans une autre formation de l'enseignement supérieur (4 %) *(figure 9)*.

Les étudiants d'université en licence, en faculté de médecine ainsi que les étudiants en STS sont ceux qui travaillent le plus souvent seuls, respectivement 74 %, 77 % et 74 %. En comparaison, les étudiants d'école d'ingénieur et de commerce ne sont que 58 % dans ce cas.

La famille, très présente pour aider financièrement les étudiants

Bien que plus de la moitié des étudiants déclarent ne rencontrer aucune difficulté importante dans leur vie de tous les jours (58 %), des inégalités sont présentes selon les formations préparées. D'un côté, près de sept étudiants sur dix en CPGE, école d'ingénieur, de commerce ou qui suivent un cursus en médecine n'éprouvent aucun problème ; d'un autre côté, les étudiants

FIGURE 9 - Difficultés rencontrées par les étudiants selon la formation suivie au 1er mars 2017 (en %)

En grande ou très grande difficulté	Licence	Cursus de médecine	DUT	STS	CPGE	Ecoles d'ingénieur et écoles de commerce	Autres formations de l'enseignement supérieur	Ensemble
à suivre dans les études	6	9	4	8	6	4	4	6
à s'organiser dans le travail	11	11	9	12	14	8	7	10
à s'intéresser aux matières étudiées	12	4	9	12	6	9	4	10

Lecture : Au 1er mars 2017, 6 % des étudiants éprouvaient de grandes ou très grandes difficultés à suivre dans les études.
Champ : France hors Mayotte
Source : MESRI DGESIP/DGRI SIES, panel de bacheliers 2014

FIGURE 10 - Ressources des étudiants (hors apprentis) au 1er mars 2017 (en %)

	Travail	Allocations (logement, chômage), bourses, prestations familiales	Aide financière de la famille	Stage	Autres ressources	Aucune ressource
Licence	63	88	57	8	7	6
Cursus de médecine	49	61	71	2	3	10
DUT	58	87	59	17	7	6
STS	62	77	49	15	4	9
CPGE	38	67	65	8	3	13
Ecoles d'ingénieur et écoles de commerce	42	92	77	15	6	4
Autres formations de l'enseignement supérieur	61	78	59	32	8	8
Ensemble	**59**	**84**	**59**	**13**	**6**	**7**

Lecture : Au 1er mars 2017, 59 % des étudiants sont aidés financièrement par leur famille.
Champ : France hors Mayotte
Source : MESRI DGESIP/DGRI SIES, panel de bacheliers 2014

de licence, de STS ou qui suivent une autre formation de l'enseignement supérieur sont respectivement 57 %, 51 % et 55 % à déclarer en rencontrer. Les difficultés des étudiants sont avant tout d'ordre financier (22 %) puis viennent les problèmes familiaux (14 %) et les problèmes de transport (14 %).

La ressource financière principale des étudiants est essentiellement composée d'allocations (logement et chômage), bourses et prestations familiales : elles sont touchées par 84 % des étudiants *(figure 10)*. Le travail qu'il soit régulier ou occasionnel permet également aux étudiants de subvenir à leur besoin (59 %).

Enfin, l'aide de la famille représente une part non négligeable des revenus des étudiants (59 %), surtout pour ceux qui se destinent à de longues études *(figure 9)*. En effet, 65 % des étudiants en CPGE, 71 % des étudiants qui suivent un cursus de médecine et 77 % des étudiants en école d'ingénieur ou de commerce sont aidés par leur famille. De plus, les parents contribuent à payer plus de la moitié des dépenses de logement[1] pour 65 % des étudiants. Ce taux a tendance à baisser au fil des années puisqu'en 2014 cela concernait 74 % des étudiants et 70 % en 2015. Les étudiants acquièrent une certaine autonomie plus leur parcours avance dans l'enseignement supérieur. En trois ans, la part des étudiants habitant chez leurs parents est passée de 59 % à 45 % tandis que celle des étudiants qui habitent seuls ou avec leur conjoint(e) a progressé de 12 points (de 28 % à 40 %).

1. Le loyer, les charges, les mensualités d'emprunt, l'apport initial sont considérés comme des dépenses de logement.

Éric Chan-pang-Fong,
MESRI-SIES

Calcul des taux de réussite des diplômes en deux ans

Les indicateurs de réussite sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants. L'indicateur présenté dans cette note d'information tient compte des étudiants qui ont arrêté leurs études ou qui ont choisi une autre voie. Ainsi, le taux de réussite en deux ans est le rapport entre l'effectif des étudiants de la formation suivie à la rentrée 2014 et l'effectif d'étudiants ayant obtenu leur diplôme deux ans plus tard.

Pour en savoir plus

- « PARCOURSUP 2018 : propositions d'admission dans l'enseignement supérieur et réponses des bacheliers », *Note flash Enseignement supérieur & Recherche* n° 17, MESRI-SIES, octobre 2018
- « Parcours dans l'enseignement supérieur : devenir des bacheliers 2008 », *Note d'Information du SIES Enseignement supérieur, Recherche & Innovation* 18.06, septembre 2018
- « Les ressources des étudiants selon la formation suivie », *Note d'Information du SIES Enseignement supérieur, Recherche & Innovation* 18.05, mai 2018
- « Les bacheliers 2014, où en sont-ils à la rentrée 2015 ?, *Note d'Information du SIES Enseignement supérieur, Recherche & Innovation* 17.09, novembre 2017
- « A 18-19 ans, la moitié des jeunes envisagent leur avenir professionnel avec optimisme », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 17.02, MENESR-SIES, février 2017
- « Que deviennent les bacheliers après leur bac ? Choix d'orientation et entrée dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2014 », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 17.01, MENESR-SIES, janvier 2017

Source

Le panel des bacheliers 2014 a pour objectif de suivre le parcours dans l'enseignement supérieur des bacheliers de la session 2014. L'étude s'appuie sur la troisième interrogation de ce panel 2014 mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Un échantillon de 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en 6e en 2007 ainsi que 5 000 jeunes tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat sur la base des critères suivants : formation et âge (bacheliers ayant 19 ans et plus) ont été sélectionnés, pour être représentatifs de cette cohorte de bacheliers.

L'interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2017, dans un premier temps par l'envoi d'un courrier incitant les bacheliers à se connecter sur un site internet. Les non-répondants ont ensuite été relancés par voie postale, le questionnaire papier leur a été envoyé en mai. Enfin, une dernière relance a été effectuée par téléphone au cours des mois de juin et juillet. Le taux de réponse global a été de 83 %. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série du baccalauréat, âge, sexe, bénéfice d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant et origine sociale.

Le panel de bacheliers 2014 fait suite à trois précédents panels de bacheliers qui avaient été initiés en 1996, 2002 et 2008 par le ministère de l'Education nationale. Les deux premiers se situaient dans la prolongation de panels d'élèves recrutés à l'entrée en sixième en 1989 et 1995 et parvenus respectivement au baccalauréat entre 1996 et 1999, et entre 2002 et 2005, selon la durée des parcours effectués dans l'enseignement secondaire. Le panel 2008 était, quant à lui, directement constitué d'un échantillon de bacheliers ayant obtenu leur bac cette année-là.

MESRI-SIES / Systèmes d'Information et Études statistiques
Directrice de la publication : Isabelle Kabla-Langlois

Édition : MESRI-SIES
1 rue Descartes – 75005 Paris
sies.diffusion@enseignementsup-recherche.gouv.fr
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source
Secrétaire de rédaction : Rémi Wislez
Agence : Opixido
ISSN 2108-4033